

SWANN D.

Group Legal Advisor  
AOT Trading AG (Zug)



**Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?**

- Assurer la négociation des clauses contractuelles d'achats et de ventes internationales de commodités énergétiques ;
- Mise en place des stratégies contentieuses ;
- Ouverture, suivi et clôture des dossiers litigieux ;
- Dispense de conseils juridiques et légaux de manière générale ;
- Supervision des litiges en droit maritime et en droit des transports de manière générale ;
- Veiller à ce que les différentes entités juridiques du groupe pour lequel je travaille respectent de manière stricte les normes et/ou sanctions internationales émises notamment par les Nations Unies, le gouvernement des Etats Unis, l'Union Européenne et le Secrétariat d'Etat à l'économie en Suisse ;
- Assister les départements Assurance et Droits indirects/Douane ;
- Création d'entités juridiques à responsabilité limitée (dans la majeure partie des cas) et divers montages juridiques.

**Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?**

Après ma Licence, j'ai préféré continuer mes études en droit et me suis donc inscrit en Maîtrise de droit privé, Option droit fiscal et droit des sociétés à l'Université de Toulouse. Malheureusement, les notes obtenues au cours de cette année de Maîtrise ne m'ont pas permis d'obtenir l'accès au Master en droit des transports à Toulouse tant espéré. En revanche, les matières et les cours suivis en Licence ont quelque part suscité l'intérêt de la directrice du Master en droit maritime de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), qui a donc retenu mon dossier. J'ai finalement accompli mon Master en droit maritime à l'UBO. J'ai d'ailleurs tout de suite senti que j'avais trouvé ma voie dans le droit maritime et ai très vite réalisé que les chances de trouver un emploi dans ce secteur étaient extrêmement prometteuses.

Dès la fin de mon Master, j'ai eu la chance d'approcher directement le département « maritime » de la compagnie Total à Paris. J'y ai travaillé pendant deux ans et étais en charge de près de 60 pétroliers appartenant à la flotte internationale de la compagnie. J'ai néanmoins vite compris qu'en France, et plus particulièrement au sein de telles entités, le fait de réaliser un Master en droit maritime à Brest est une chose mais le réaliser dans une grande école parisienne est encore mieux et ouvre beaucoup plus de portes... Il m'a paru opportun d'aller à ce moment-là faire valoir mes « talents » de juriste en droit maritime dans des pays, des régions où les compétences priment sur le diplôme.

J'ai finalement trouvé en Suisse et en particulier à Genève une profusion de compagnies maritimes (l'arc lémanique gérant plus des 2/3 du négoce international en matières premières énergétiques et donc des moyens pour les transporter) qui, pour certaines, ont été très intéressées par mon parcours et notamment par ma Licence en droit et mon Master en droit maritime. Je n'ai donc eu que l'embaras du choix et me suis tourné vers les compagnies les plus rémunératrices tout en évitant celles de trop grande taille. Du coup, j'ai pu rapidement prendre des responsabilités dans des entités où, justement, il est possible de faire valoir ses compétences pour évoluer professionnellement. Début 2008, après avoir voyagé quelques mois, j'ai rejoint un groupe indépendant de raffineurs en produits pétroliers et me suis vu octroyer un poste au suivi des affaires juridiques des entités du groupe implantées dans les pays francophones (France, Belgique, Suisse, Luxembourg, Canada, etc...). J'étais très satisfait par mon travail et ce, pendant plus de quatre années.

Malheureusement, en partie à cause de la crise en Lybie et plus généralement au niveau mondial, le glas du raffinage en Europe avait sonné et le groupe (enfin sa maison mère) s'est déclaré en faillite début 2012. Les liquidateurs de l'entreprise ont préféré me retenir pour aider à la liquidation judiciaire. Cela a été un moment très difficile dans ma carrière mais par ailleurs très instructif. Ayant pu trouver un autre emploi, j'ai décidé de démissionner.

J'occupe actuellement toujours l'emploi pour lequel j'ai été recruté il y a deux ans et dont les missions principales sont ci-dessus mentionnées. Je suis également très satisfait de mon poste et ai été appelé à remplacer mon supérieur au poste de directeur juridique en début d'année prochaine.

**Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?**

La Licence en droit à l'UPPA a constitué pour moi une année charnière. Elle a, sans aucun doute, été la plus belle année de ma vie et ce, tant au niveau de mes études qu'au niveau personnel. Si je pouvais revenir dans le temps, j'aimerais alors pouvoir remonter jusqu'à mon année de Licence et la revivre encore une fois. Elle m'a ouvert les yeux et n'a eu de cesse de constituer une référence dans mon parcours d'études à chaque étape cruciale de mon parcours professionnel. Mes professeurs et mes chargés de TD m'ont fait énormément confiance et j'ai bénéficié de beaucoup d'autonomie cette année-là. J'imagine que c'est exactement ce qu'il me fallait à ce moment-là et je réalise depuis de nombreuses années maintenant la chance qui m'a été donnée d'accomplir ma Licence de droit au sein de l'UPPA.